

Date butoir du 29 octobre :

Les libéraux abandonnent les aînés et les agriculteurs

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec, 29 octobre 2024 – À l'échéance du délai accordé par le Bloc Québécois au gouvernement Trudeau pour rétablir l'équité envers les aînés de 65 à 74 ans et protéger la gestion de l'offre, les députés d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Sylvie Bérubé, et d'Abitibi-Témiscamingue, Sébastien Lemire ont réaffirmé l'appui du Bloc aux aînés et aux producteurs agricoles du Québec. En conséquence, le Bloc appuiera les motions de défiance et votera contre le gouvernement lors des votes de confiance, à la condition bien sûr qu'ils soient présentés de manière qui ne soit pas hostile à l'identité et aux intérêts du Québec.

En effet, le Bloc Québécois avait donné au gouvernement fédéral jusqu'au 29 octobre 2024 pour s'assurer de la mise en œuvre définitive des projets de loi C-319 sur la hausse de 10% de la sécurité de la vieillesse des 65 à 74 ans ainsi que de C-282, qui exclut la gestion de l'offre dans les accords commerciaux internationaux futurs, deux projets de loi qui ont obtenus l'appui de tous les partis à la Chambre des communes.

« Ces deux projets de loi sont essentiels pour les Québécoises et les Québécois, notamment les retraités dont le pouvoir d'achat s'est gravement affaibli avant même la pandémie tandis que le coût de la vie a beaucoup augmenté sous le coup de l'inflation qui l'a suivie », précise Sylvie Bérubé.

« On parle ici d'un million de Québécoises et Québécois ainsi que de quatre millions de Canadiens qui en bénéficieraient. De plus, les populations de nos circonscriptions ont massivement appuyé cette initiative. Or le gouvernement Trudeau, qui aurait pu facilement aider les aînés et avait voté pour la mesure, préfère rompre sa parole et plutôt dilapider des dizaines de milliards pour la riche industrie pétrolière qui n'en n'a nul besoin », indique M. Lemire.

Le Bloc Québécois tiendra donc parole. Désormais, nous voterons contre le gouvernement lors des votes de confiance. Nous avons écrit aux leaders des autres oppositions en Chambre à cet effet et aurons des discussions en ce sens dès aujourd'hui.

En refusant de faire adopter ces deux projets de loi malgré l'appui de tous les partis à la Chambre des communes, le gouvernement a tourné le dos aux aînés et aux agriculteurs. « Nous avons clairement, publiquement et à maintes reprises établi qu'il s'agissait d'une date butoir. Le gouvernement n'a pas répondu à nos exigences et s'est montré intransigeant face à notre volonté de soutenir les aînés et les producteurs agricoles », souligne le député d'Abitibi-Témiscamingue, Sébastien Lemire.

« Il a fait la preuve qu'il est aujourd'hui nécessaire d'offrir aux Québécois la possibilité de revoir la composition de la Chambre des communes. Le temps est compté et le gouvernement fédéral retarde l'aide pour nos aînés et nos agricultrices et agriculteurs. Nous travaillons pour nos citoyennes et citoyens donc la date butoir est maintenue! », stipule la députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou, Sylvie Bérubé.

« Dans l'intervalle, le Bloc Québécois continuera son travail parlementaire tant que le Parlement sera convoqué et selon la même grille d'analyse : nous appuierons ce qui est bon pour le Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec, nous travaillerons à bonifier ce qui peut l'être et nous voterons contre ce qui est mauvais. De plus, dans tous les scénarios, ce que réalisent C-319 et C-282 sera à chaque occasion ramené au menu législatif par le Bloc Québécois qui n'abandonnera pas », concluent Mme Bérubé et M. Lemire.

– 30 –

Source :

Mélanie Matte

Adjointe et conseillère aux communications, Bureau de Sylvie Bérubé, députée d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou

melanie.matte.301@parl.gc.ca

819-856-0470

Jean-François Vachon

Adjoint aux communications, Bureau de Sébastien Lemire, Député d'Abitibi-Témiscamingue

819-279-1060, Jean-Francois.Vachon.302@parl.gc.ca